



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet RFI Consolidated Clothing Contract	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-174014/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-174014	Date 2017-03-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SPR-755-72650	
File No. - N° de dossier pr755.W8486-174014	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-04-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Benoit, Patrick	Buyer Id - Id de l'acheteur pr755
Telephone No. - N° de téléphone (613) 864-9886 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cet amendement à la Demande d'information est émis pour publier un document contenant de l'information et des questions à propos de la Politique des retombées industrielles et technologiques.

Remplacement du marché regroupé de l'habillement (C3) et Politique des retombées industrielles et technologiques

Pour le remplacement du marché regroupé de l'habillement (C3), le Canada pourrait appliquer la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), notamment la proposition de valeur. Le Canada cherche à obtenir des renseignements initiaux au moyen de la demande de renseignements (DDR), lesquels alimenteront le processus d'analyse de rentabilisation du soutien (ARS) et permettront de déterminer la meilleure façon pour le Canada de tirer profit de ce marché dans un intérêt économique par l'intermédiaire de la Politique des RIT.

La Politique des RIT, notamment la proposition de valeur

La Politique des RIT est un outil puissant qui sert à attirer des investissements. Les entreprises, qui se voient attribuer des marchés d'approvisionnement en matière de défense, sont tenues de mener des activités commerciales au Canada, dont la valeur équivaut à celle du marché. La Politique des RIT encourage les entreprises à s'établir au Canada ou à y accroître leur présence, à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement au pays ainsi qu'à développer des capacités industrielles canadiennes.

La Politique des RIT comprend une proposition de valeur qui exige des soumissionnaires qu'ils se fassent concurrence sur la base des retombées économiques pour le Canada associées à chaque soumission. Les soumissionnaires retenus sont sélectionnés en fonction du prix, du mérite technique et de la proposition de valeur. Les engagements relatifs à la PV pris par le soumissionnaire retenu deviennent des obligations contractuelles dans le contrat subséquent.

La Politique des RIT vise à soutenir la viabilité à long terme et la croissance du secteur de la défense du Canada, y compris les petites et moyennes entreprises de partout au pays, à stimuler l'innovation au Canada au moyen de la R-D ainsi qu'à accroître le potentiel d'exportation des entreprises établies au Canada. Pour obtenir plus d'information sur la Politique des RIT, veuillez-vous rendre à l'adresse : https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/h_00005.html

Question sur le remplacement du C3 – RIT et PV

Le gouvernement du Canada cherche à obtenir des commentaires de l'industrie sur la meilleure façon pour le Canada de tirer profit de ce marché dans un intérêt économique par l'intermédiaire de la Politique des RIT.

Travaux directs :

La Politique des RIT vise à promouvoir le développement économique et la viabilité à long terme des entreprises canadiennes chargées de la prestation de la solution d'habillement gérée acquise par le Canada.

1. Pour connaître la portée prévue des travaux proposée par le MDN, décrivez les activités que votre entreprise prévoit entreprendre au Canada?

2. Veuillez donner votre avis sur les activités de grande valeur que le Canada pourrait encourager au moyen de la proposition de valeur pour accroître la quantité de travaux directs entrepris au Canada?

Développement des sources d'approvisionnement :

La Politique des RIT cherche à rendre l'industrie canadienne plus concurrentielle. En particulier, le Canada souhaite encourager une participation accrue de l'industrie canadienne du textile, de la tenue et des chaussures dans la chaîne d'approvisionnement pour le remplacement du C3.

3. Veuillez préciser quels articles vestimentaires ou chaussures, ou intrants à la production de ces derniers, votre entreprise fabrique actuellement dans le cadre du C3 existant?
 - a. Dans la mesure du possible, veuillez indiquer la valeur du contenu canadien, telle que définie dans la Politique des RIT (renvoi à l'article 9 du Modèle de modalités de RIT à l'adresse : http://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/h_00011.html), de l'article vestimentaire ou de la chaussure, ou intrants à la production de ces derniers, votre entreprise fabrique actuellement dans le cadre du C3 existant?
4. Dans quels domaines liés au développement des sources d'approvisionnement, les retombées donneraient-elles lieu à des bénéfices maximaux pour votre entreprise en renforçant la productivité et les compétences, notamment :
 - a. les investissements dans de nouveaux biens d'équipement;
 - b. la création d'initiatives de formation et de développement de compétences, ou contribution à ces dernières (p. ex. certification six Sigma, Programme de mentorat d'entreprise à entreprise)
5. Veuillez préciser dans quels autres domaines du développement des sources d'approvisionnement liés à l'amélioration de la productivité et des compétences devraient-on favoriser les investissements au moyen de la proposition de valeur?
6. Veuillez préciser quelles nouvelles possibilités liées aux chaînes d'approvisionnement pourraient être offertes aux fournisseurs canadiens en lien avec le remplacement du C3?

Recherche et développement :

La Politique des RIT encourage la recherche scientifique qui explore le développement de nouveaux biens et services, de nouveaux intrants à la production et de nouvelles méthodes de production des biens et services.

7. Veuillez donner votre avis quant aux domaines de recherche et développement de grande valeur où l'on devrait favoriser les investissements au moyen de la proposition de valeur et dont les retombées donneraient lieu à des bénéfices maximaux pour votre entreprise (p. ex. nouvelles techniques pour les fils et les textiles, rendement d'un vêtement technique)?
8. Veuillez donner votre avis sur les types d'investissements qui permettraient aux petites et moyennes entreprises du secteur industriel canadien du textile, de la tenue et des chaussures de développer des technologies ou des produits, nouveaux ou émergents, pour les marchés commerciaux ou militaires?

Exportations :

La Politique des RIT cherche à accroître les possibilités pour l'industrie canadienne d'accéder avec succès aux marchés d'exportation.

9. Veuillez préciser quelles nouvelles possibilités d'exportation pourraient être offertes aux fournisseurs canadiens dans le secteur industriel du textile, de la tenue et des chaussures en lien avec le remplacement du C3?